Service de l'Information Aéronautique
DSNA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Internet : www.sia.aviation-civile.gouv.fr

SUP AIP RUN 004/26
Date de publication : 15 OCT 2026

Objet :	**FMEE - VFR en cas de panne de communication radio**
En vigueur :	**Du jeudi 29 octobre 2026 au mercredi 17 février 2027**

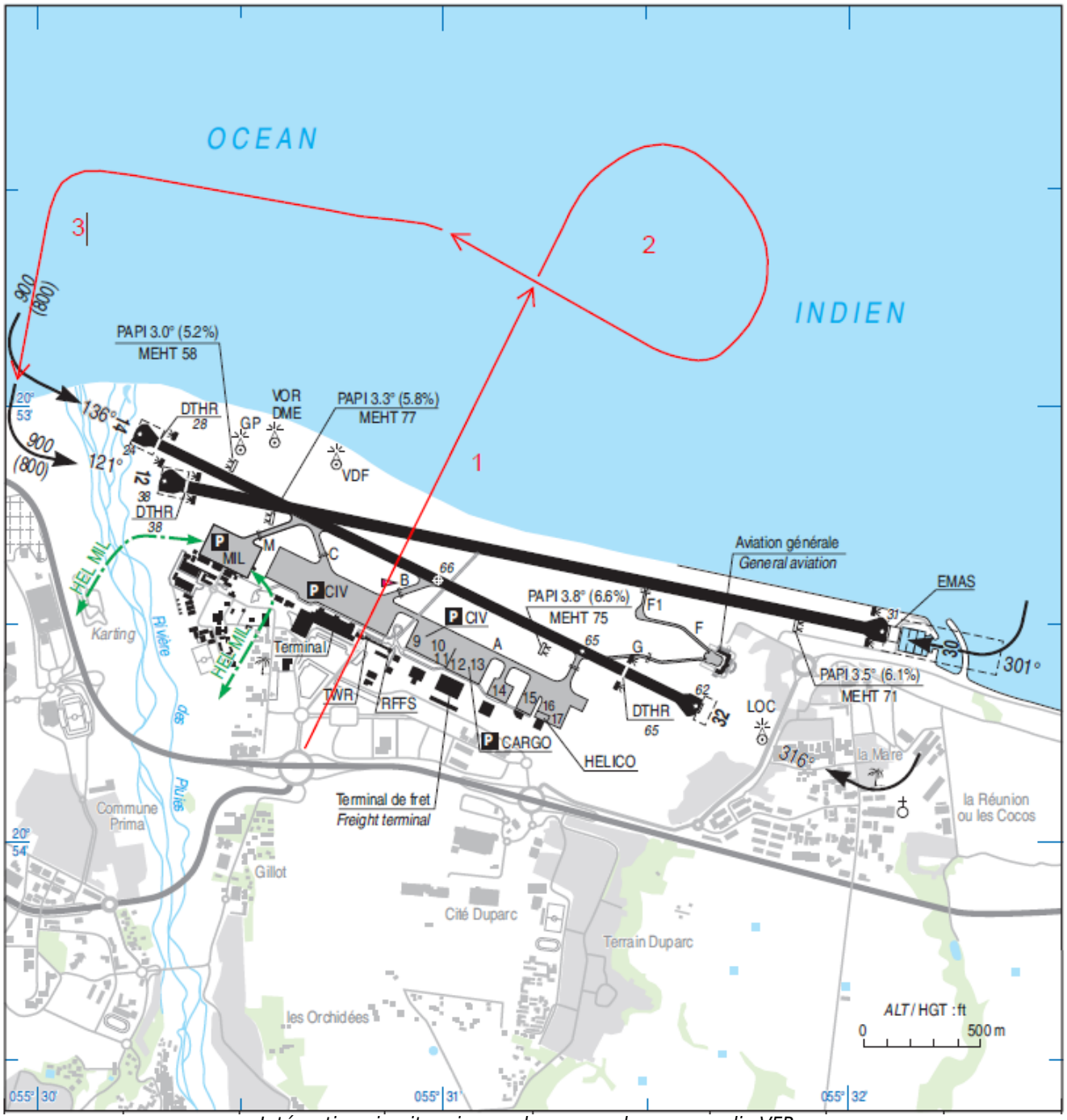
CONSIGNES PARTICULIÈRES EN CAS DE PANNE RADIO À BORD D'UN VFR

COTÉ PILOTE



Intégration circuit main-droite en cas de panne radio VFR

FR
© SIA



Intégration circuit main-gauche en cas de panne radio VFR

FR
© SIA

CONSIGNES PARTICULIÈRES

PERTE DE COMMUNICATION

Panne de radiocommunication en VFR :

Contacter le BRIA, dans la mesure du possible, et/ou dans les meilleurs délais. Contact : +262 (0)2.62.72.88.55 (fixe) ou +262 (0)6.92.57.71.49 (portable).

Au départ :

Si l'aéronef est équipé, afficher **A7600** et/ou transmettre la perte de communication air-sol par **ADS-B**.

Avant le décollage : Annuler le départ. Attendre au point d'arrêt la voiture de piste ou retourner au parking sans pénétrer sur les pistes. Dans la mesure du possible, signaler ses intentions au BRIA dans les meilleurs délais.

Après le décollage : Poursuivre la route conformément à la clairance reçue. Poursuivre dans les conditions météorologiques de vol à vue, atterrir sur l'aérodrome approprié le plus proche et signaler son arrivée au BRIA par la voie la plus rapide possible.

A l'arrivée :

Si l'aéronef est équipé, afficher **A7600** et/ou transmettre la perte de communication air-sol par **ADS-B**. Poursuivre dans les conditions météorologiques de vol à vue, atterrir sur l'aérodrome approprié le plus proche et signaler son arrivée au BRIA par la voie la plus rapide possible.

Cas particulier d'une arrivée ou déroutement à La Réunion Roland-Garros :

1) Si la clairance d'intégration dans la CTR ou le circuit de piste n'a pas été reçue : se dérouter sur l'aérodrome ou la plateforme appropriée. Si les circonstances exigent un déroutement à La Réunion Roland-Garros, se conformer à la procédure décrite au point 3).

2) Si la clairance d'intégration dans la CTR ou le circuit de piste a été reçue:

- Suivre la dernière clairance délivrée
- Vérifier l'absence de trafic en finale ou sur les pistes
- Poursuivre jusqu'à l'atterrissage.
- Si la manœuvre nécessite en outre de traverser les axes des pistes, se conformer à la procédure du point 3).

3) Autres circonstances : si les circonstances l'exigent, en cas de déroutement à Roland-Garros, et/ou en cas de manœuvre nécessitant de traverser les axes de piste de La Réunion Roland-Garros :

- Se présenter à 2000 ft QNH au point S1, phares allumés ;
- Vérifier l'absence de trafic en finale, dans le circuit de piste ou sur les pistes ;
- Effectuer un passage à la verticale de la TWR 2000 ft QNH au cap 050 (n°1 sur les cartes) ;
- Intègrer le circuit en début de vent arrière, après un virage de 270° par la droite (piste 12 ou 14) ou un virage de 270° par la gauche (piste 30 ou 32) en laissant la priorité aux aéronefs présents dans le circuit (n°2 sur les cartes) ;
- Poursuivre alors la descente à 900 ft QNH en s'assurant de l'absence d'autres aéronefs, dans son secteur jusqu'à l'atterrissage, et se poser sur la piste, avec feux allumés, en privilégiant la piste 12/30 (n°3 sur les cartes).

4) Cas d'un VFR de nuit :

- Se conformer aux dernières instructions du contrôle et/ou bien se présenter à S1 à une heure aussi proche que possible de la dernière ETA transmise ;
- Suivre alors la procédure d'intégration décrite en 3).

5) **ATTENTION** : **Dans tous les cas, en cas d'allumage et d'extinction répétés du balisage des pistes, dégager sur S1**.

En Transit :

Si l'aéronef est équipé, afficher **A7600** et/ou transmettre la perte de communication air-sol par **ADS-B**. Poursuivre dans les conditions météorologiques de vol à vue, atterrir sur l'aérodrome approprié le plus proche et signaler son arrivée au BRIA par la voie la plus rapide possible.

Dans la mesure du possible, éviter la pénétration de la CTR LA REUNION ou quitter la CTR LA REUNION sans couper les axes.

FR
© SIA